



Modérer, faciliter, animer

La modératrice et le modérateur ont pour tâche de réguler le processus d'un groupe ou d'une équipe de travail. Leur but est de faciliter et de guider le groupe vers l'atteinte des objectifs. Pour cela, ils devront apprendre à mettre en place des cadres relationnels adéquats et maîtriser les outils d'animation d'un groupe. La modération n'est pas un don du ciel. Mais c'est un art que l'on peut apprendre.

Dates et lieux : Session introductive en ligne : 8 mars 2022 de 16h30 à 18h00
1^{ère} session : du 23 au 25 mars 2022, La Longeraie (rte de la Longeraie 14, 1110 Morges)
2^{ème} session : du 8 au 9 juin 2022, L'Aubier (Les Murailles 5, 2037 Montezillon)

Responsables et formatrices : Marie-Eve Cardinal, AGRIDEA (marie-eve.cardinal@agridea.ch)
Kim Deslandes, TRAME (k.deslandes@trame.org)

Nr. du cours : 22.318

- Objectifs :**
- Mettre en place des cadres relationnels «gagnant-gagnant».
 - Clarifier les rôles du-de la modérateur-trice.
 - Préparer, réaliser et évaluer des réunions.
 - S'entraîner à gérer des groupes de façon efficace, agréable et ludique.

Public : Conseiller-ère-s, enseignant-e-s, chef-fe-s ou collaborateur-trice-s de projet, acteurs de la coopération au développement ou toute autre personne intéressée et ayant comme tâche de conduire des groupes de travail ou des projets.

Session 1 – jour 1

9h30	Café d'accueil
10h00	Facilitation graphique et visualisation d'informations
	Qu'est-ce que mon job a à faire avec la modération ? Présentation des tableaux personnels et marché de l'info
12h30	Repas de midi
13h45	Explorer ma relation à l'autre Se positionner et bouger dans l'espace, refléter l'autre
	Modération d'une réunion Autoscopie vidéo
16h30	Pause
17h00	Evaluation de la réunion modérée 4 x 4 leçons apprises
18h30	Clôture de la journée, tâches collectives
19h30	Repas du soir
20h30	Projection d'un film

Session 1 – jour 2

8h00	Revue : présentation par l'équipe de revue
	Introduction de la journée
	Accord avec le groupe Une seule occasion pour donner une bonne «première impression»
11h00	Pause
11h30	Paraphraser (reformuler) Restituer ce que dit un-e participant-e
12h45	Repas de midi
13h45	Explorer ma relation à l'autre Se positionner et bouger dans l'espace, refléter l'autre
	Bazar de méthodes Aperçu global et choix de méthodes à approfondir
15h30	Pause
16h00	Le brainstorming... comme outil de modération Approfondissement de la méthode choisie Réflexion sur la journée
18h00	Clôture de la journée
19h00	Repas du soir

Session 1 – jour 3

8h00	Revue : présentation par l'équipe de revue Introduction à la journée
	Planifier une séance Inputs
	Planifier individuellement une séance Présentation en plénière
12h30	Repas de midi
13h45	Consultation d'experts-e-s Questions ouvertes et situations difficiles
	Présentation de la 2^e session du séminaire Devoirs pour la période intermédiaire Attentes des participant-e-s pour la 2^e session
	Leçons apprises
	Evaluation du séminaire
15h30	Clôture

Session 2 – jour 1

9h00	Café d'accueil
9h30	Bienvenue, objectifs, déroulement
	Gestion de la voix
12h30	Repas de midi
13h45	Echange d'expériences Expériences faites depuis la 1 ^{ère} session
15h45	Pause
16h15	Rôles et posture du-de la modérateur-trice Introduction à la modération live Formation de groupes de deux personnes (coaching mutuel) Préparation en binôme
18h30	Repas du soir
20h00	Temps de préparation (modération live)

Session 2 – jour 2

8h00	Revue : présentation par l'équipe de revue
	Introduction à la journée
	Modération live Programme et déroulement Présentation des modérations préparées
13h00	Repas de midi
14h15	Modération live Retour d'expérience et enseignements
	Questions ouvertes et avis d'experts
	Méthodes d'évaluation d'une séance
16h15	Derniers partages
16h30	Fin du cours

Inscription

[22.318](https://www.agridea.ch)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Délai d'inscription

25.2.2022

Informations

+41 (0)21 619 44 06
cours@agridea.ch

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

- CHF 900.- pour les 2 sessions

Autres participant-e-s

- CHF 1500.- pour les 2 sessions

Les frais supplémentaires indicatifs sont à confirmer en fonctions du lieu et des dépenses effectives :

1^{ère} session

Hébergement en chambre individuelle **CHF 450 .-** + taxe de séjour* par personne (pour 2 nuits, y.c. petit déjeuner, repas avec boisson non alcoolisée et pauses, location des salles et matériel).

2^e session –

Hébergement en chambre individuelle **CHF 300 .-** + taxe de séjour* par personne (pour 1 nuit, y.c. petit déjeuner, repas avec boisson non alcoolisée et pauses, location des salles et matériel).

La facture **finale vous sera envoyée après le cours.**

Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à 30 jours avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la débite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions. **Une participation partielle n'est pas envisageable.**